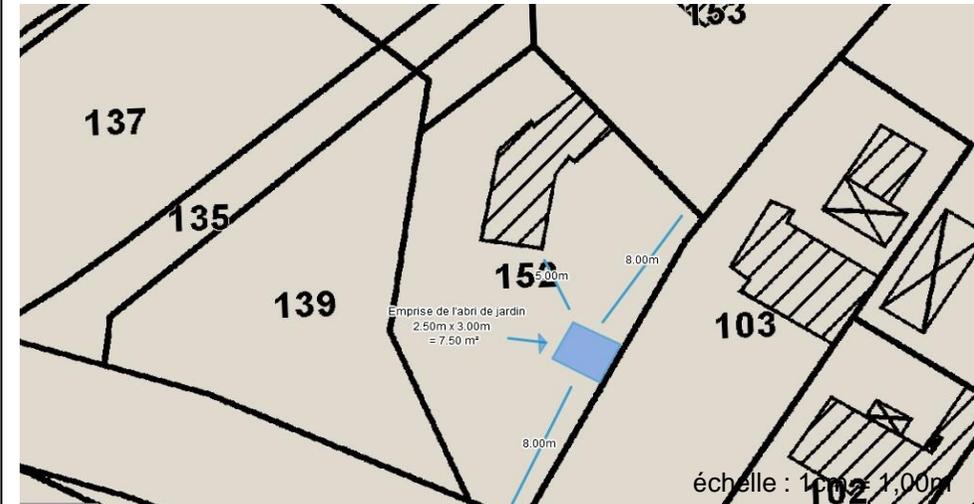


PLAN DE SITUATION

disponible sur le site www.geoportail.gouv.fr

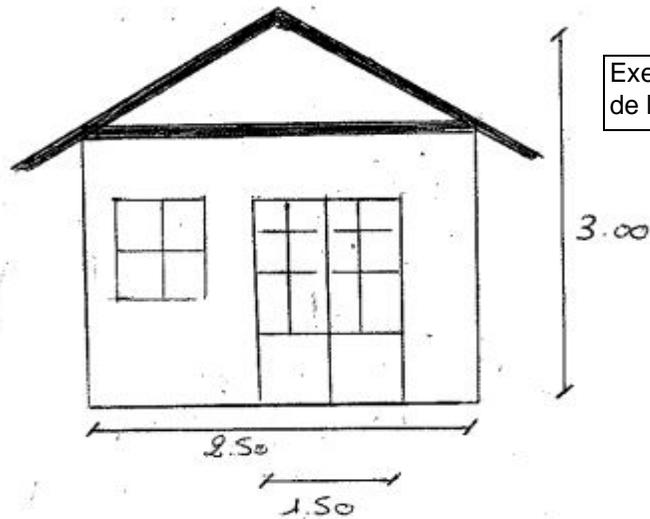


PLAN DE MASSE



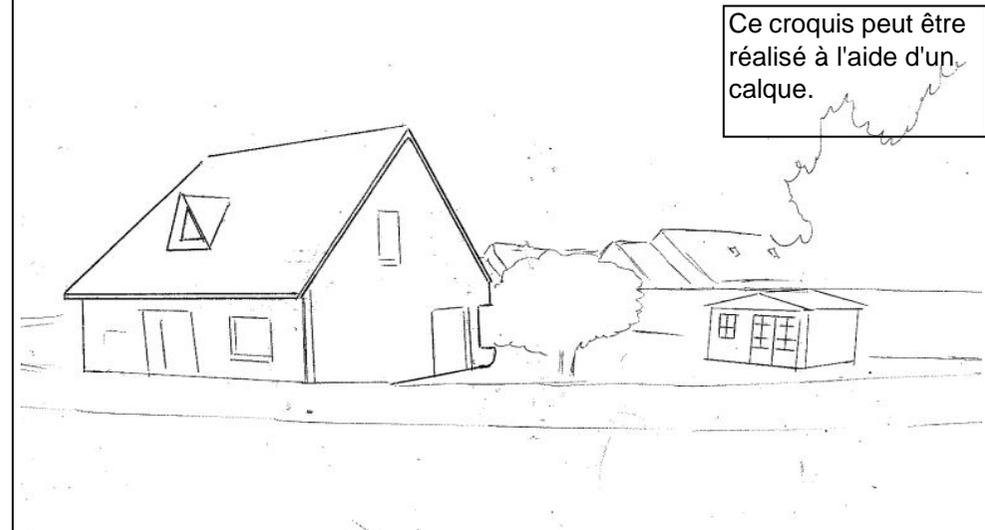
disponible sur le site
www.geoportail.gouv.fr

PLAN DES FAÇADES



Exemple d'un plan
de la façade

INSERTION DE LA CONSTRUCTION



Ce croquis peut être
réalisé à l'aide d'un
calque.

ABRI DE JARDIN / GARAGE INDÉPENDANT / AUVENT / CARPORT

Une déclaration préalable suffit si l'abri de jardin ou le garage séparé a une surface **inférieure à 20 m²**.

Au-delà de 20 m², une demande de permis de construire sera nécessaire.

Le dossier de demande devra être déposé en **2 exemplaires (formulaire et pièces)** à : **LA MAIRIE DU MAY SUR EVRE**

PHOTOGRAPHIE DU LIEU D'IMPLANTATION



Implantation du projet

La photographie doit être de bonne qualité et si possible en couleur .

DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION



Abri de jardin :

Dimensions : 2,50 x 3,00 m

Surface : 7,50 m²

Hauteur : 3,00 m

Matériaux : bois, couleur pin

Toiture : shingle noir

Menuiserie : bois

FORMULAIRE : Déclaration Préalable (DP)

Cerfa 13703 (disponible sur le site www.service-public.fr)

Cadres à remplir :

Cadres 1 et 2 : Identité et coordonnées du déclarant

Cadre 3 : Renseignements sur le terrain avec ses références cadastrales

Cadre 4 : Le projet (nature et surface de plancher)

Cadre 5 : Engagement et signature

PIÈCES À FOURNIR (voir exemples ci-après)

- Plan de situation
- Plan de masse à l'échelle
- Plan des façades à l'échelle